

Je me propose de déposer cette pétition et j'en aurai beaucoup d'autres.

#### APPUI AU PROJET DE LOI C-55

**M. Paul Gagnon (Calgary-Nord):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée de 64 habitants de Calgary qui appuient le projet de loi C-55 sur les réfugiés. Les pétitionnaires demandent au Parlement du Canada de rétablir la justice et l'équité en adoptant le projet de loi C-55, tendant à modifier la Loi sur l'immigration.

#### L'INDEMNISATION DE FRED TURNER

**M. David Kilgour (Edmonton—Strathcona):** Monsieur le Président, j'ai en main une pétition signée par une vingtaine de personnes des Territoires du Nord-Ouest et du nord de la Colombie-Britannique et de l'Alberta qui porte sur Fred Turner. En peu de mots, ils demandent que justice lui soit faite. La Chambre connaît très bien l'affaire, Votre Honneur.

\* \* \*

#### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

**M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, si la question n° 229 pouvait être transformée en ordre de dépôt de documents, le dépôt serait fait immédiatement.

**M. le Président:** Selon la Chambre, la question n° 229 est-elle donc transformée en ordre de dépôt de documents?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

#### LE NOMBRE DE CÂBLODISTRIBUTEURS AU CANADA

Question N° 229—**M. Gauthier:**

1. Combien existe-t-il de câblodistributeurs dans chacune des provinces et territoires?
2. Combien de câblodistributeurs à l'extérieur du Québec reçoivent les signaux en langue française *a) de Radio-Canada b) du canal parlementaire?*
3. Dans quel pourcentage chaque câblodistributeur retransmet-il la programmation en langue française qui serait offerte par *a) Radio-Canada b) le canal parlementaire?*
4. Combien de câblodistributeurs à l'extérieur du Québec reçoivent les signaux en langue française *a) TVA b) Quatre Saisons c) Premier choix/Super écran d) TVOntario e) Radio-Québec f) Télémétropole?*
5. Dans quel pourcentage les câblodistributeurs retransmettent-ils la programmation en langue française qui serait offerte par *a) TVA b) Quatre Saisons c) Premier choix/Super écran d) TVOntario e) Radio-Québec f) Télémétropole?*
6. Combien de foyers peuvent s'abonner au câble et combien sont abonnés *a) par câblodistributeur b) par province?*

(Le document est déposé.)

[Traduction]

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient reportées.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, j'ai déjà rappelé en privé au ministre d'État (M. Lewis), à deux reprises, que le Règlement de la Chambre n'avait pas été respecté puisqu'aucune

#### Questions au Feuilleton

réponse n'a encore été donnée à ma question n° 208 inscrite au *Feuilleton* depuis le 15 octobre dernier. Vous, qui avez une connaissance très vaste du Règlement, monsieur le Président, vous n'ignorez pas que cette réponse était attendue au plus tard le 30 novembre.

Je sais que le ministre d'État n'a sûrement pas ménagé ses efforts, et que ce n'est pas lui le coupable, semble-t-il. C'est plutôt le ministre à qui est destinée cette question.

A quelle date cette réponse sera-t-elle donnée, et quand l'article du règlement prévoyant 45 jours pour répondre à la question n° 208 sera-t-il respecté?

**M. Lewis:** Monsieur le Président, mon collègue a exposé fidèlement les faits. J'ai fait des démarches pour obtenir cette réponse. Et on m'a assuré que nous l'aurions aujourd'hui même. Mais ce n'est pas le cas.

Le député peut être assuré que d'autres démarches plus énergiques seront faites, et que nous obtiendrons cette réponse le plus tôt possible.

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, j'attire votre attention sur ce dernier commentaire du ministre d'État (M. Lewis). Sans vouloir trop insister, je voudrais quand même rappeler à la Présidence qu'elle a pris en délibéré certains de mes commentaires sur le Règlement actuel et la requête de certains députés qui ont demandé une réponse à une question dans le délai prévu de 45 jours. Je considère que ni les députés ni la Présidence ne peuvent forcer le gouvernement à répondre. Je crois que le gouvernement ferait mieux de dire simplement qu'il regrette et qu'il fera l'impossible pour nous donner satisfaction. C'est dans cet esprit que le ministre d'État a répondu aujourd'hui.

● (1220)

Nous pourrions peut-être demander au comité responsable de l'application du Règlement à la Chambre de resserrer cet article du Règlement pour que le gouvernement soit vraiment tenu de répondre dans les 45 jours prévus.

**M. le Président:** Les députés n'ignorent pas que la Présidence n'est pas en mesure d'intervenir de son propre chef. Comme le député d'Ottawa-Centre (M. Gauthier) l'a rappelé, le ministre d'État (M. Lewis) a été très franc lorsqu'il dit vouloir faire l'impossible pour remédier à cette situation. Je peux assurer le député que je ferai parvenir au comité concerné un extrait de nos délibérations d'aujourd'hui à ce propos.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, je ne voudrais pas mettre tout le monde dans le même panier. Certains ministres répondent aux questions à l'intérieur de délais raisonnables et sinon, ils le font habituellement en une journée. Cependant, j'ai le regret de devoir souligner que lorsque nous posons des questions au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse), nous obtenons rarement une réponse à temps. Nous l'obtenons même rarement en retard ou lorsque nous posons cette question à la Chambre.